



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Aux médias accrédités auprès
des Chancelleries d'Etat

Fribourg et Sion, le 30 août 2013

Communiqué de presse

Fribourg et Valais veulent mieux défendre leurs intérêts communs

Les Conseils d'Etats valaisan et fribourgeois se sont rencontrés mercredi 28 août 2013 en ville de Fribourg. Cette rencontre a permis aux deux gouvernements de discuter de plusieurs domaines d'intérêt communs et d'examiner des projets de collaborations potentiels. Ils ont convenu de répéter ce type de réunion afin de consolider les liens entre les deux cantons.

Si les cantons du Valais et de Fribourg ne sont pas voisins, ils partagent cependant des préoccupations et intérêts communs. La rencontre du 28 août est l'expression d'une volonté de renforcer la collaboration entre les deux gouvernements et de se concerter pour la défense d'intérêts communs à l'échelle régionale et nationale.

Politique fédérale

Les deux gouvernements ont abordé plusieurs sujets de politique fédérale, tels que le développement de l'axe ferroviaire du Lötschberg, la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires ou la correction rétroactive des primes de l'assurance maladie. L'échange des points de vue a permis aux deux gouvernements de mieux comprendre leurs positions respectives, tout en constatant que pour une partie des dossiers, la situation de chaque canton avait des points de départ différents et nécessitait donc une action politique différenciée. Dans les dossiers financiers, tels que la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT) ou la fiscalité, la situation des deux cantons est similaire et permet une action concertée, déjà bien implémentée.

Affaires intercantionales

Les cantons du Valais et de Fribourg ont beaucoup de similitudes. Les deux cantons sont bilingues. Les deux partagent le statut de « cantons d'importance moyenne » : trop petits pour avoir un poids déterminant dans les discussions et trop grands pour figurer au nombre des petits cantons. Les deux conseils d'Etat soulignent la nécessité de partager les points de vue et de rechercher les convergences afin de renforcer la position du Valais et de Fribourg, notamment en relation avec les autres cantons de Suisse occidentale.

Coopération dans le cadre de l'innovation

La présence dans les cantons de Fribourg et du Valais de plusieurs instituts de formation et de recherche actifs dans le développement de techniques et d'approches innovantes et la fréquentation réciproque de ces établissements par des ressortissants des deux cantons, offre des possibilités de coopérations. Les deux cantons collaborent d'ores et déjà dans le cadre de la plateforme d'innovation « Platinn » en matière d'innovation. De plus, ils mettent actuellement en place des projets académiques en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Dans ce cadre, Valais et Fribourg soulignent également l'importance de la réalisation d'un parc d'innovation national décentralisé, auquel ils entendent bien être intégrés.

Contact

—
Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat, T + 41 26 305 10 45
Philipp Spörri, Chancelier d'Etat, T + 41 27 606 21 12